



PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°3 : Règlement
Pièce n°3.3 : Règlement graphique
Pièce n°3.3.1 : Plan commune - échelle 1/8000 - A0



- Légende**
- Servitudes d'Utilité Publique**
- Servitudes surfaciques
- AC1 - Servitude de protection des monuments historiques - Immeuble
 - AC1 - Servitude de protection des monuments historiques - R500m
 - IA - Servitude des canalisations électriques
- Plan de Prévention du Risque Inondation (à titre indicatif, se reporter au PPRI approuvé)
- Zone Bleue urbaine
 - Zone Bleue naturelle
 - Zone Rouge urbaine
 - Zone Rouge naturelle
- Plan Local d'Urbanisme**
- Prescriptions surfaciques
- éloignement cours d'eau
 - Espace boisé classé
 - L111-1-4 Amendement Dupont
 - L151-23 Milieux humides
 - OAP
 - Emplacement réservé
- Informations**
- Informations surfaciques
- Classement sonore - 100m
 - Classement sonore - 250m
 - Classement sonore - 300m
 - Périmètre de protection de 100 m autour de la STEP
 - Projet d'intérêt général de la ligne Languedoc-Roussillon
 - Zone Natura 2000 EST Béziers

